

40	02/06/2017	BE 0894.304.267	47	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	17149.00010	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION**

Dénomination: **ARCEO ENGINEERING**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Boulevard d'Avroy

N°: 38

Boîte:

Code postal: 4000

Commune: Liège

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de

Liège, division Liège

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0894.304.267

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

21-10-2014

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

31-05-2017

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2016

au

31-12-2016

Exercice précédent du

01-01-2015

au

31-12-2015

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.2, C 6.2.4, C 6.2.5, C 6.3.4, C 6.4.1, C 6.4.3, C 6.5.2, C 6.12, C 6.17, C 6.18.2, C 6.20, C 9

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET  
COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE  
MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT  
COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

**GUTT** Olivier

Rue Marie Collart 98  
1620 Drogenbos  
BELGIQUE

Début de mandat: 31-12-2013

Fin de mandat: 30-09-2016

Administrateur

**BUELEN** Philippe

Avenue des Briqueteries 3  
1200 Woluwe-Saint-Lambert  
BELGIQUE

Début de mandat: 31-12-2013

Fin de mandat: 31-12-2019

Administrateur

**VANDERTHOMMEN** Florence

Sint-Geertruistraat 162  
3700 Tongeren  
BELGIQUE

Début de mandat: 31-12-2013

Fin de mandat: 31-12-2019

Administrateur

**WITMEUR** Renaud

Rue Colonel Chaltin 103  
1180 Uccle  
BELGIQUE

Début de mandat: 31-12-2013

Fin de mandat: 31-12-2019

Président du Conseil d'Administration

**ORBAN** Fabrice

Rue Saint Roch 1/E  
1325 Chaumont-Gistoux  
BELGIQUE

Début de mandat: 27-05-2014

Fin de mandat: 27-05-2020

Administrateur

**DOMB** Eric

Avenue Beau Séjour 79B  
1410 Waterloo  
BELGIQUE

Début de mandat: 27-02-2015

Fin de mandat: 27-05-2020

Administrateur

**LCA S.P.R.L.**

BE 0475.692.156  
Rue Marcel Marien 21  
1030 Schaerbeek  
BELGIQUE

Début de mandat: 27-02-2015

Fin de mandat: 27-05-2020

Administrateur

Représenté directement ou indirectement  
par:

**LAMBERT** Marie-Hélène

Avenue Albertlaan 2  
3080 Tervuren  
BELGIQUE

**LEMANOS S.P.R.L.**

BE 0831.390.166  
Rothfeld 11  
4701 Kettenis  
BELGIQUE

Début de mandat: 27-02-2015

Fin de mandat: 27-05-2020

Administrateur

Représenté directement ou indirectement  
par:

**FELTEN** Philippe

Rothfeld 11  
4701 Kettenis  
BELGIQUE

**DELOITTE RÉVISEURS D'ENTREPRISES SC S.F.D. SCRL (B00025)**

BE 0429.053.863  
Luchthaven Nationaal 1/J  
1930 Zaventem  
BELGIQUE

Début de mandat: 28-05-2014

Fin de mandat: 31-05-2017

Commissaire

Représenté directement ou indirectement  
par:

**WEERTS** Laurent (A01879)

Avenue Alfred Deponthière 46  
4431 Loncin  
BELGIQUE

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

---

\* Mention facultative.

## COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>1.018.124</u></b>	<b><u>730.141</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21	<b>341.534</b>	<b>94.673</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>576.591</b>	<b>535.468</b>
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	571.757	526.291
Mobilier et matériel roulant		24	4.834	9.177
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>100.000</b>	<b>100.000</b>
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	100.000	100.000
Participations		282	100.000	100.000
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b><u>9.197.822</u></b>	<b><u>9.800.967</u></b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	<b>1.833.464</b>	<b>2.124.028</b>
Stocks		30/36	1.833.464	2.124.028
Approvisionnements		30/31	1.514.427	1.246.583
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33	319.037	877.444
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>3.249.225</b>	<b>3.643.950</b>
Créances commerciales		40	3.015.125	3.463.254
Autres créances		41	234.100	180.697
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>4.069.290</b>	<b>4.005.632</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>45.844</b>	<b>27.358</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>10.215.946</b>	<b>10.531.108</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		10/15	<b><u>6.904.055</u></b>	<b><u>7.769.261</u></b>
<b>Capital</b>	6.7.1	10	<b>15.413.052</b>	<b>15.413.052</b>
Capital souscrit		100	15.413.052	15.413.052
Capital non appelé		101		
<b>Primes d'émission</b>		11		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Réserves</b>		13		
Réserve légale		130		
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>		14	<b>-8.508.997</b>	<b>-7.643.791</b>
<b>(+)/(-)</b>				
<b>Subsides en capital</b>		15		
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16	<b><u>155.727</u></b>	<b><u>86.000</u></b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5	<b>155.727</b>	<b>86.000</b>
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	155.727	86.000
<b>Impôts différés</b>		168		
<b>DETTES</b>		17/49	<b><u>3.156.164</u></b>	<b><u>2.675.848</u></b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	42/48	<b>3.153.712</b>	<b>2.675.278</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	2.253.097	1.753.388
Fournisseurs		440/4	2.253.097	1.753.388
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	555.758	538.823
Impôts		450/3	15.697	18.509
Rémunérations et charges sociales		454/9	540.061	520.314
Autres dettes		47/48	344.857	383.068
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3	<b>2.451</b>	<b>569</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>10.215.946</b>	<b>10.531.108</b>

## COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>17.459.993</b>	<b>17.437.388</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	17.533.040	18.237.735
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	-573.685	-1.161.330
Production immobilisée		72	126.786	
Autres produits d'exploitation	6.10	74	373.852	360.983
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>18.307.020</b>	<b>18.516.958</b>
Approvisionnements et marchandises		60	13.386.307	13.890.786
Achats		600/8	13.573.869	12.816.932
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	-187.561	1.073.854
Services et biens divers		61	2.639.007	2.778.756
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	2.142.703	2.185.781
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	132.434	74.868
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	-66.041	-509.482
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	69.727	86.000
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	2.883	10.249
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>-847.027</b>	<b>-1.079.570</b>
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>2.398</b>	<b>10.801</b>
Produits financiers récurrents		75	2.398	10.801
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	2.280	10.498
Autres produits financiers	6.11	752/9	118	303
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>19.960</b>	<b>4.190</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	19.960	4.190
Charges des dettes		650	1.688	1.108
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	18.272	3.082
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>-864.590</b>	<b>-1.072.959</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>	6.13	67/77	<b>616</b>	<b>355</b>
Impôts		670/3	616	355
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>-865.205</b>	<b>-1.073.314</b>
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905	<b>-865.205</b>	<b>-1.073.314</b>

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>(+)/(-)</b>	9906	<b>-8.508.997</b>	<b>-7.643.791</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-865.205	-1.073.314
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	-7.643.791	-6.570.477
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
<b>Affectations aux capitaux propres</b>		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	<b>(+)/(-)</b>	14	<b>-8.508.997</b>	<b>-7.643.791</b>
<b>Intervention d'associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		



**ANNEXE**  
**ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>FRAIS DE DÉVELOPPEMENT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8051P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>8.000.000</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	126.786	
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre	8041		
	(+)/(-)		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8051	<b>8.126.786</b>	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8121P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>8.000.000</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8071		
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre	8111		
	(+)/(-)		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8121	<b>8.000.000</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	81311	<b><u>126.786</u></b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8052P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>283.767</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	157.771	
Cessions et désaffectations	8032		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8052	<b>441.537</b>	
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8122P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>189.094</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8072	37.696	
Repris	8082		
Acquis de tiers	8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8122	<b>226.790</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	211	<b><u>214.747</u></b>	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>TERRAINS ET CONSTRUCTIONS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8191P	XXXXXXXXXX	1.093.747
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8191	1.093.747	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8251P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8251		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8321P	XXXXXXXXXX	1.093.747
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8271		
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8321	1.093.747	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	22		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>32.309.305</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	135.861	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	8182		
	(+)/(-)		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192	<b>32.445.165</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	8242		
	(+)/(-)		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>31.783.014</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8272	90.395	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	8312		
	(+)/(-)		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322	<b>31.873.409</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	23	<b><u>571.757</u></b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	XXXXXXXXXX	114.946
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163		
Cessions et désaffectations	8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	8183		
	(+)/(-)		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	114.946	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	8243		
	(+)/(-)		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323P	XXXXXXXXXX	105.769
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8273	4.343	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	8313		
	(+)/(-)		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	110.112	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	24	<b>4.834</b>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8195P	XXXXXXXXXX	<b>118.590</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	8185		
	(+)/(-)		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8195	<b>118.590</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8255P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	8245		
	(+)/(-)		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8255		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8325P	XXXXXXXXXX	<b>118.590</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8275		
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	8315		
	(+)/(-)		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8325	<b>118.590</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	26		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8196P	XXXXXXXXXX	0
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166		
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8186		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8196		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8256P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8246		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8256		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8326P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)(-) 8316		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8326		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	27		

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8392P	XXXXXXXXXX	100.000
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8382		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8392	100.000	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8452P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8442		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8452		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8522P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8512		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8522		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8552P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8542		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8552		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	282	100.000	
<b>ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	283P	<u>XXXXXXXXXX</u>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change	(+)/(-) 8622		
Autres	(+)/(-) 8632		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	283		
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	8652		



N°	BE 0894.304.267	C 6.5.1
----	-----------------	---------

## INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

### PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) (en unités)	
<b>SYMBIOSE BIOMATERIALS</b> BE 0536.267.072 Société anonyme Avenue de l'Hôpital 1 4000 Liège <b>BELGIQUE</b>	actions sans valeur nominale	100	6		31-12-2015	EUR	2.022.912	-265.046

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF****PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS****Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé  
 Actions et parts - Montant non appelé  
 Métaux précieux et œuvres d'art

**Titres à revenu fixe**

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

**Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit**

Avec une durée résiduelle ou de préavis  
 d'un mois au plus  
 de plus d'un mois à un an au plus  
 de plus d'un an

**Autres placements de trésorerie non repris ci-avant**

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

**COMPTES DE RÉGULARISATION****Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter  
 Produits acquis

Exercice
28.223
17.620

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

### ETAT DU CAPITAL

#### Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice  
Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P 100	XXXXXXXXXX 15.413.052	15.413.052

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Actions sans désignation de valeur nominale

Codes	Montants	Nombre d'actions
	15.413.052	84.468
8702 8703	XXXXXXXXXX XXXXXXXXXX	84.468

Actions nominatives

Actions dématérialisées

#### Capital non libéré

Capital non appelé  
Capital appelé, non versé  
Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101 8712	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX

#### Actions propres

Détenues par la société elle-même  
Montant du capital détenu  
Nombre d'actions correspondantes  
Détenues par ses filiales  
Montant du capital détenu  
Nombre d'actions correspondantes

#### Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion  
Montant des emprunts convertibles en cours  
Montant du capital à souscrire  
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre  
Suite à l'exercice de droits de souscription  
Nombre de droits de souscription en circulation  
Montant du capital à souscrire  
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

#### Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721 8722	
8731 8732	
8740 8741 8742	
8745 8746 8747	
8751	

#### Parts non représentatives du capital

Répartition  
Nombre de parts  
Nombre de voix qui y sont attachées  
Ventilation par actionnaire  
Nombre de parts détenues par la société elle-même  
Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761 8762	
8771 8781	

**STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES**

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 dernier alinéa et art. 632 §2 dernier alinéa; de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4; de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège statutaire pour les personnes morales) et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
Société Wallonne De Gestion et de Participations BE 0426.887.397	Actions	45.579		53,96
Foreing Strategic Investments Holding BE 0480.029.442	Actions	38.889		46,04

**PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES**

**VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT**

Provisions pour autres risques et charges (litiges clients)

Exercice
155.727

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**
**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE**
**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

42

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

8912

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**

8913

**DETTES GARANTIES**
**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

**Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

9061

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	

Emprunts obligataires non subordonnés  
 Dettes de location-financement et dettes assimilées  
 Etablissements de crédit  
 Autres emprunts  
 Dettes commerciales  
 Fournisseurs  
 Effets à payer  
 Acomptes reçus sur commandes  
 Dettes fiscales, salariales et sociales  
 Impôts  
 Rémunérations et charges sociales  
 Autres dettes  
**Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Codes	Exercice
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

**Impôts**

Dettes fiscales échues  
 Dettes fiscales non échues  
 Dettes fiscales estimées

**Rémunérations et charges sociales**

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale  
 Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	15.697
450	
9076	
9077	540.061

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

Charges à imputer

Exercice
2.451

**RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<b>Chiffre d'affaires net</b>			
Ventilation par catégorie d'activité			0
Etudes_Engineering			
Activité de laquage et dépôt sous vide		17.533.040	18.237.735
Ventilation par marché géographique			
Belgique		9.589.307	10.301.911
Etranger		7.943.733	7.935.824
<b>Autres produits d'exploitation</b>			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	89.833	45.434
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<b>Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel</b>			
Nombre total à la date de clôture	9086	32	32
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	31,6	31,8
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	14.977	45.633
<b>Frais de personnel</b>			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	1.492.970	1.505.494
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	457.116	524.017
Primes patronales pour assurances extralégales	622	43.689	47.021
Autres frais de personnel	623	148.928	109.249
Pensions de retraite et de survie	624		
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635		
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	292.004	504.024
Reprises	9111	387.565	1.039.744
Sur créances commerciales			
Actées	9112	38.799	50.208
Reprises	9113	9.279	23.970
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions	9115	162.500	86.000
Utilisations et reprises	9116	92.773	
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	2.833	
Autres	641/8	50	10.249
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise</b>			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour l'entreprise	617		



**RÉSULTATS FINANCIERS****PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Autres produits financiers

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
	118	303
<b>CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES</b>		
<b>Amortissement des frais d'émission d'emprunts</b>		
6501		
<b>Intérêts portés à l'actif</b>		
6503		
<b>Réductions de valeur sur actifs circulants</b>		
Actées		
6510		
Reprises		
6511		
<b>Autres charges financières</b>		
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances		
653		
<b>Provisions à caractère financier</b>		
Dotations		
6560		
Utilisations et reprises		
6561		
<b>Ventilation des autres charges financières</b>		
Frais bancaires et intérêts de retard		
	1.056	3.082
Ecart de conversion		
	16.672	
Différences de change		
	545	

**IMPÔTS ET TAXES**

**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT**

**Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés  
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif  
Suppléments d'impôts estimés

**Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs**

Suppléments d'impôts dus ou versés  
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

**Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé**

Codes	Exercice
9134	<b>616</b>
9135	
9136	
9137	616
9138	
9139	
9140	

**Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice**

Exercice

**Sources de latences fiscales**

Latences actives  
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs  
Autres latences actives  
Dédution pour capital à risque

Latences passives  
Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	8.846.029
9142	8.336.902
	509.127
9144	

**TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**

**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A l'entreprise (déductibles)  
Par l'entreprise

**Montants retenus à charge de tiers, au titre de**

Précompte professionnel  
Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	2.938.640	3.531.945
9146	2.151.675	4.897.333
9147	207.929	18.509
9148		

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS**

**Dont**

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

**GARANTIES RÉELLES**

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise**

- Hypothèques
  - Valeur comptable des immeubles grevés
  - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**

- Hypothèques
  - Valeur comptable des immeubles grevés
  - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

**BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS**

**MARCHÉ À TERME**

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	
9191	
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	
9213	
9214	
9215	
9216	

Exercice

Exercice

Exercice

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

**Description succincte**

Plan "assurance groupe" instauré par l'entreprise en faveur des employés et ouvriers

**Mesures prises pour en couvrir la charge**

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME**

**Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées**

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS**

Exercice

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

Exercice

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS**

Exercice

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	280/1		
Participations	280		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
<b>Créances</b>	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
<b>Placements de trésorerie</b>	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
<b>Dettes</b>	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>	9401		
<b>Résultats financiers</b>			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
<b>Cessions d'actifs immobilisés</b>			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
<b>ENTREPRISES ASSOCIÉES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
<b>Créances</b>	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
<b>Dettes</b>	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
<b>Garanties personnelles et réelles</b>			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
<b>Autres engagements financiers significatifs</b>	9403		
<b>AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION</b>			
<b>Immobilisations financières</b>	9252	<b>100.000</b>	<b>100.000</b>
Participations	9262	100.000	100.000
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
<b>Créances</b>	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
<b>Dettes</b>	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

**Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société**

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché, aucune information n'a pu être reprise dans l'état XVIIIbis

Exercice	
	0
	0
	0

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC**

**LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES**

**Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur****Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur**

**Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	15.200
9504	

**LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)**

**Emoluments du (des) commissaire(s)**

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	6.985
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	3.825

**Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés**

**DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS****Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés**

L'entreprise n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

L'entreprise et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 16 du Code des sociétés

**Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune**

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*:

Société Wallonne de Gestion et de Participations  
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus petit  
BE 0426.887.397  
Boulevard d'Avroy 38  
4000 Liège  
BELGIQUE

---

\* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.



## Règles d'évaluation

### REGLES D'EVALUATION

#### A C T I F

##### FRAIS D'ETABLISSEMENT

Les frais d'établissement sont passés en charges à l'engagement.

##### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

###### Frais de recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche ayant pour but d'acquérir des connaissances scientifiques et des techniques nouvelles, sont passées en charges à l'engagement.  
 Les dépenses liées aux activités de développement ayant pour but d'améliorer de manière substantielle la production de produits et de procédés nouveaux sont capitalisées si le produit ou le procédé est jugé techniquement et commercialement viable.  
 Les dépenses ainsi capitalisées incluent le coût des matériaux, la main d'œuvre directe et une quote-part appropriée de frais généraux ainsi que les coûts indirects nécessaires pour générer l'actif et qui peuvent être alloués à ceux-ci de manière raisonnable et consistante.  
 Les dépenses de développement capitalisées sont comptabilisées au coût d'acquisition moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeurs éventuelles.  
 Les autres dépenses de développement sont passées en charges au compte de résultats lors de leur engagement.

###### Autres actifs incorporels et dépenses ultérieures

Les autres actifs incorporels incluent principalement le coût d'acquisition des technologies et licences acquises auprès de tiers.  
 Les dépenses ultérieures relatives aux actifs incorporels sont capitalisées si elles augmentent les avantages économiques futurs de l'actif spécifique auquel elles se rapportent, et que ce coût peut être évalué et attribué à l'actif de façon fiable. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées directement en charges, dès qu'encourues.  
 Au niveau des projets informatiques, les dépenses activées concernent essentiellement les analyses détaillées du logiciel, la programmation ainsi que les tests. Les dépenses liées aux études préliminaires, à l'analyse fonctionnelle, à la documentation, à la formation ainsi qu'à la maintenance sont prises en charge directement.

###### Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en fonction de la durée d'utilité ou d'utilisation probable de l'actif incorporel.

Les durées estimées sont les suivantes :

- Les dépenses de développement : 5 ans. Toutefois, des frais de développement activés en 2016 concernant le développement du projet sur la ligne de revêtement sous vide pour un montant de 126.766 € seront amortis sur une durée de 10 ans car les premiers volumes de vente en automobile n'interviendront au mieux qu'en 2019 avec un wrap up sur les 10 prochaines années. L'impact de cette modification sur les comptes 2016 s'élève à 12.676,60 €
- Les actifs incorporels : les dépenses ultérieures, les brevets et marques : en fonction de la durée d'utilité ou d'utilisation probable
- Les logiciels et progiciels : 5 ans maximum.

##### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Une immobilisation corporelle doit être comptabilisée en tant qu'actif lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs qui lui sont associés iront à l'entreprise et que son coût peut être évalué de façon fiable.

Une immobilisation corporelle est portée à l'actif du bilan à son coût d'acquisition, en ce compris les frais accessoires, ou à sa valeur d'apport.

Les immobilisations corporelles sont par la suite comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements.

Un amortissement exceptionnel pourra être pratiqué sur un actif qui a cessé d'être affecté durablement à l'activité de l'entreprise pour en aligner l'évaluation sur la valeur probable de réalisation.

Les pièces de rechange suivantes sont classées en immobilisations corporelles industrielles :

- ? Les pièces de rechange qui ne peuvent être utilisées qu'en vue de l'entretien ou de la réparation d'équipements spécifiques et qui doivent être utilisées pendant plus d'un an ; ou
- ? Les pièces de rechanges qui n'ont qu'une faible probabilité de consommation et qui peuvent être utilisées pendant une longue période et dont l'absence créerait un coût élevé à la suite de pannes.

###### Amortissement

Les amortissements sont calculés aux taux fiscalement admis, soit :

- ? Terrains y compris les frais accessoires : 0 %
- ? Bâtiments non industriels (maisons d'habitation) : 0 %
- ? Bâtiments industriels : 5 %
- ? Unités mobiles de type « Degotte » : 10 %
- ? Installations techniques et matériel fixe : 8,33 %
- ? Mobilier et matériel de bureau : 25 %
- ? Pièces de rechanges stratégiques : 25 %
- ? Outillages : 20 % et 33,33%

Sur les immobilisations corporelles pour lesquelles la société bénéficie de l'aide de l'état dans le cadre des lois d'expansion économique, un amortissement accéléré peut être appliqué conformément aux dispositions fiscales résultant de décisions obtenues.

###### Amortissement exceptionnel

En cas d'identification de perte de valeur (impairment), l'actif fait l'objet d'une estimation qui peut générer un amortissement exceptionnel pour aligner sa valeur comptable à sa valeur recouvrable.

Suivant le même principe, une reprise d'amortissement exceptionnel pourrait être effectuée

##### Contrats de location

La dotation d'amortissements relative aux immobilisations détenues en location-financement et droits similaires représente l'annuité d'amortissement prévue dans le contrat pour autant que la durée de location fixée dans celui-ci corresponde à la durée présumée d'utilisation économique du bien.

##### IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les acquisitions sont comptabilisées à leur prix d'achat ou d'apport, y compris les charges liées à l'acquisition de la participation.

En cas de dépréciation durable, les titres font l'objet d'une réduction de valeur à due concurrence.

Cette réduction de valeur est reprise lorsqu'elle n'est plus justifiée.

Une réévaluation peut cependant être actée conformément aux dispositions de l'article 57 de l'AR du 11 décembre 2001.

###### CREANCES A PLUS D'UN AN

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une réduction de valeur est opérée sur base individuelle lorsque la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable.

##### STOCKS

Les stocks sont des éléments d'actif :

- Détenus pour être vendus dans le cadre de l'activité normale
- En cours de production en vue de cette vente
- Sous forme de matériaux ou de fournitures à consommer dans le cadre du processus de production ou de prestation de services

Les stocks comprennent les postes suivants :

- Matières premières et consommables
- Stocks en cours de fabrication
- Produits finis
- Marchandises
- Biens immeubles achetés ou construits en vue de leur revente
- Pièces de rechange (autres que stratégiques)
- Avances et acomptes versés

La valorisation des stocks se fait au coût d'acquisition ou à la valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Quand viennent à disparaître les circonstances qui ont dans le passé justifié une dépréciation entraînant la comptabilisation des stocks à un montant inférieur à leur coût d'acquisition, la provision pour dépréciation fait l'objet d'une reprise de façon à ce que la nouvelle valeur comptable soit égale au coût d'acquisition ou à la valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure.

Matières premières, consommables et marchandises

Le coût d'un transfert en stock est égal au coût d'acquisition. Le coût d'acquisition est égal au prix d'achat (à l'exclusion des escomptes et ristournes commerciales et autres conditions similaires) ainsi que tous autres coûts connexes tels que le transport, la manutention et autres charges directement liées à l'acquisition de matières premières (droits à l'importation et autres impôts).

Les frais de stockages ultérieurs, les coûts de magasinage, les coûts de transports entre usines de la société ainsi que les charges financières sont exclus du prix d'acquisition.

Les matières premières et les fournitures sont évaluées au plus faible du coût d'achat selon la méthode du coût moyen pondéré ou du premier entré, premier sorti (FIFO).

Travaux en cours et produits finis

Le coût d'un transfert en stock est égal au coût de production industriel. Les coûts des stocks doivent intégrer tous les coûts d'achats, coûts de transformation et autres coûts encourus pour mettre les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût de production peut être divisé en :

- Coûts directs de production (matières premières, MO de production, énergie, mises au mille ...)
- Coûts support de production (contrôle qualité, analyse chimique, maintenance, manutention, transport interne, personnel des départements industriels...)
- Coûts de structure : une proportion des frais indirects de production
- Amortissements

Les coûts exclus sont principalement les coûts logistiques clients, les frais généraux de siège, les coûts commerciaux ainsi que les charges de restructuration.

Les produits finis et les produits en cours sont évalués au coût de production. Toutefois, des réductions de valeur sont actées lorsque la valeur nette de réalisation ou l'obsolescence des stocks à rotation lente le justifie.

Articles à rotation lente

Sont supposés avoir une rotation lente si aucun mouvement n'a été enregistré :

- pour les matières premières et consommables :
  - pendant une période comprise entre 12 et 24 mois, auquel cas une provision de 50 % est constatée
  - pendant une période supérieure à 24 mois, auquel cas une provision de 100 % est constatée
- pour les marchandises :
  - si la période de rotation est supérieure à 2 ans, les stocks amortis au taux de 40 %
  - si la période de rotation est supérieure à 4 ans, les stocks sont amortis au taux de 60 %
  - si la période de rotation est supérieure à 5 ans, les stocks sont amortis au taux de 100 %
- pour les produits finis et encours de fabrication :
  - les produits de haute qualité n'ayant plus fait l'objet d'aucune rotation pendant plus de 6 mois, les stocks sont dépréciés et comptabilisés comme des produits d'une qualité inférieure
  - les autres produits, les stocks sont dépréciés au taux de 100 % après 3 mois
- les pièces de rechange :
  - s'il n'y a eu aucun mouvement de stock entre 1 et 2 ans, les stocks sont dépréciés au taux de 25 %
  - s'il n'y a eu aucun mouvement de stock entre 2 et 3 ans, les stocks sont dépréciés au taux de 50 %
  - s'il n'y a eu aucun mouvement de stock entre 3 et 4 ans, les stocks sont dépréciés au taux de 75 %
  - s'il n'y a eu aucun mouvement de stock depuis plus de 4 ans, les stocks sont dépréciés au taux de 100 %

CREANCES A UN AN AU PLUS

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une réduction de valeur est opérée lorsque la valeur de réalisation à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur comptable.

Au niveau des créances résultant de la livraison de biens ou de prestations de service, une réduction de valeur à 100% est opérée lorsque l'échéance initiale est dépassée de plus de 6 mois.

COMPTES DE REGULARISATION

L'inscription à ces comptes se fait à la valeur nominale, suivant documents ou autres données existants.

Les charges exposées pendant l'exercice mais imputables en totalité ou en partie à l'exercice suivant et les produits afférents en totalité ou en partie à l'exercice mais encaissés sur l'exercice suivant, sont évalués en adoptant une règle proportionnelle.

P A S S I F

SUBSIDES EN CAPITAL

Les subsides en capital sont comptabilisés, pour le montant nominal octroyé, dans l'année au cours de laquelle la décision est prise par les Pouvoirs Publics. Ils sont ensuite réduits chaque année selon un schéma proportionnel à celui des amortissements appliqués aux immobilisations ayant généré ces subsides.

PROVISIONS

Règle générale

En fin d'exercice, le Conseil d'Administration décide, sur base des critères de sincérité, de prudence et de bonne foi, de constituer les provisions nécessaires pour couvrir les risques prévus et les charges éventuelles nées au cours de l'exercice et ou d'exercices antérieurs.

Provision pour pré pensions

Les provisions pour pré pensions, restructuration et autres engagements de pension sont comptabilisées sur base de leur valeur nette actualisée, compte tenu d'hypothèses actuarielles et de l'application des tables de mortalité. Les taux d'actualisation sont fixés en fonction de la durée moyenne des engagements.

Une provision est comptabilisée si les trois conditions suivantes sont satisfaites :

- A la date de clôture, l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements/transactions passées;
- Il est probable que cette obligation aboutira à une sortie de ressources, et
- Le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable.

Provision pour litiges en cours et garanties techniques

Une provision est constituée pour faire face aux risques de perte qui pourrait résulter, pour la Société, du règlement de litiges en cours à la fin de l'exercice et de ses obligations résultant des garanties techniques accordées aux clients à l'occasion des ventes et prestations de l'exercice et des exercices antérieurs. En matière de garanties techniques, le niveau de la provision sera déterminé en fonction des risques et charges de la production des années antérieures.

Impôts différés

A la clôture de l'exercice, les impôts belges ou étrangers différés aux exercices ultérieurs afférents aux subsides obtenus des pouvoirs publics en considération d'investissements en immobilisations ou aux plus-values réalisées sur immobilisations incorporelles ou corporelles sont déterminés en tenant compte des règles en vigueur à la clôture de l'exercice en matière d'imputation des latences actives fiscales.

## DETTES A PLUS D'UN AN

L'inscription à ces comptes se fait à la valeur nominale.

## DETTES A UN AN AU PLUS

L'inscription à ces comptes se fait à la valeur nominale.

## COMPTES DE REGULARISATION

L'inscription à ces comptes se fait à la valeur nominale, suivant documents ou autres données existants.

Les produits encaissés pendant l'exercice mais imputables en totalité ou en partie à l'exercice suivant et les charges afférentes en totalité ou en partie à l'exercice mais décaissées sur l'exercice suivant, sont évalués en adoptant une règle proportionnelle.

## OPERATIONS EN DEVICES

La comptabilisation des opérations en devises s'effectue au cours moyen pratiqué sur le marché au comptant pour la devise en cause.

Les actifs non monétaires (stocks, immobilisations industrielles et financières etc...) dont le prix d'acquisition est libellé en devises ne sont pas influencés par l'évolution ultérieure du cours de change de la monnaie dans laquelle la dette d'achat est stipulée.

En la date de clôture, les actifs et passifs de nature monétaire libellés en devises sont réévalués en euros au taux de change en vigueur à cette date.

Les écarts de conversion négatifs et positifs constatés sont enregistrés directement au compte de résultats.

## OPERATIONS DE COUVERTURE

## 1 - Couverture de change à terme

Les contrats d'achats et de ventes à terme de devises sont enregistrés dans les comptes de droits et engagements hors bilan au cours de l'opération à terme.

A la date de clôture, ces contrats sont réévalués à leur juste valeur et l'écart constaté est comptabilisé directement en compte de résultats, avec un compte de régularisation en contrepartie.

Règles d'évaluation approuvées par le Conseil d'Administration du 21 04 2009

# Arceo Engineering SA

Boulevard d'Avroy 38

B-4000 Liège

BE 0894.304.267

## Rapport de gestion relatif à l'exercice clôturé au 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux dispositions statutaires, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice social 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2016.

### **1 Fonctionnement de l'entreprise**

La société fût constituée le 18 décembre 2007 par acte authentique, passé devant Maître Renaud PIRMOLIN, notaire associé à la résidence de Liège. Depuis sa création, outre les revêtements de peinture sur des supports variés, la société est spécialisée dans le revêtement de dépôt sous vide. Depuis le 31 mai 2014, elle concentre son activité industrielle et commerciale exclusivement sur une ligne de revêtement organique et de revêtement sous vide utilisant la technologie PVD.

### **2 Evolution industrielle et commerciale**

Depuis le 31 mai 2014, l'activité d'Arceo Engineering est la suivante : l'exploitation de la ligne de peinture 1 (LP1) et de son outil de dépôt sous vide par PVD (*Physical Vapour Deposition*), en ce compris la mise au point, la fabrication, la commercialisation et la vente des produits de cette ligne.

2015 a été une année charnière durant laquelle une importante réflexion industrielle et commerciale a été lancée, remodelant en profondeur la stratégie de l'entreprise. Ainsi, le mix produits a été entièrement revu et la production des produits à trop faible valeur ajoutée a été abandonnée et la société se concentre sur des marchés de niche à valeur ajoutée. La production du produit principal de revêtement sous vide a été arrêtée, tandis que la société a décidé d'investir pour renforcer sa force commerciale propre.

2016 a pleinement été consacrée à la mise en œuvre de ce plan stratégique.

Pour son activité de peinture, Arceo Engineering conforte sa position dans le haut de gamme et se dirige vers des marchés de niche dans le domaine des appareils domestiques et sur le marché de la construction. Une diversification des supports est également en cours via le développement de nouveaux produits haut de gamme (sur acier, mais également sur inox, zinc, aluminium,...). Ces développements se font en partenariat avec les clients potentiels. Malgré d'importantes

1

F.D.

augmentations des prix d'achat du support par rapport aux augmentations, moins importantes, des prix de vente des produits revêtus, 2016 s'est soldé par une progression significative de la valeur ajoutée cumulée des ventes, en adéquation avec les objectifs du business plan découlant du plan stratégique.

En ce qui concerne la ligne de revêtement sous vide, elle est utilisée pour la production de petites quantités de produits niches pour des clients réguliers. Cette activité permettant d'en assurer la maintenance via une utilisation régulière. Des développements devraient permettre de réorienter l'utilisation de la ligne. Parmi ceux-ci, un projet qui pourrait présenter un fort potentiel, pour lequel des tests de plus en plus poussés en clientèle sont jusqu'ici concluants, se démarque nettement et revêt un intérêt certain pour l'avenir la société. Des essais industriels ont été réalisés en 2016 et se poursuivent avec de plus en plus d'intensité en 2017.

Pour assurer le respect du business plan prévoyant une augmentation de la valeur ajoutée cumulée des ventes en 2016 et en 2017, la force commerciale a été renforcée par l'engagement de deux commerciaux supplémentaires.

Parallèlement, une réduction des coûts plus importante que budgétée a été réalisée en 2016. Cette amélioration doit se poursuivre en 2017.

Les efforts conjoints sur des ventes et sur les coûts ont permis de réaliser à fin 2016 un résultat conforme au business plan et au plan stratégique, voire légèrement meilleur, et en progression très significative par rapport aux résultats de cette activité depuis sa création.

### **3 Investissements**

Les investissements ont été réalisés principalement dans deux domaines.

Le premier est relatif au système informatique de gestion des commandes et est destiné à se rendre indépendant du système d'inscription de commande et de facturation d'ArcelorMittal utilisé jusqu'alors.

Le second concerne le projet de développement sur la ligne de revêtement sous vide, qui a nécessité des modifications des équipements de ligne.

### **4 Commentaires sur les comptes annuels**

L'exercice 2016 de la société se clôture par une perte de 865.205 €, soit une amélioration significative par rapport aux pertes réalisées les années précédents, dont une perte de 1.073.313 € en 2015. Le total du bilan s'élève à 10.215.946 € (10.531.108 € en 2015).

F.O.  
2  
8  
37/47

#### 4.1. Compte de résultats

Le **chiffre d'affaires** de l'exercice s'élève à 17,533.040 €. Bien que celui-ci semble un peu en retrait par rapport à 2015 (18.237.735 €), il traduit en réalité une évolution positive du mix produit vers plus de travail à façon à plus haute valeur ajoutée, conformément à la stratégie mise en place dans l'entreprise.

Ce **résultat** résulte des éléments suivants :

- Des ventes et prestations de 17,459,993 €. Outre le chiffre d'affaires, les ventes et prestations comprennent également des autres produits d'exploitation pour 373,852 €, une variation des stocks d'en-cours et produits finis de -573,685 € et des frais de développement activés pour 126,786 €.
- Un coût des ventes et prestations de 18,307,020 €, composé principalement des approvisionnements et des coûts de main d'œuvre, de maintenance et d'énergie.

#### 4.2. Bilan

Le total du bilan s'élève à 10.215.946 €.

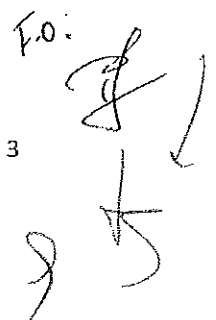
A l'**actif**, l'on trouve essentiellement :

- Immobilisations incorporelles pour 341.533€, dont 126.766€ correspondent à l'activation en 2016 de frais de développement engendrés par le développement du projet sur la ligne de revêtement sous vide dont il était question plus haut. Ces frais seront amortis sur une durée de 10 ans, en lien avec la durée de commercialisation du projet. Les règles d'évaluation, prévoyant une durée d'amortissement unique de 5 ans, sont ainsi élargies. L'impact de cette modification sur les comptes 2016 s'élève à 12.676,60 €.
- Des immobilisations corporelles, principalement constituées de la ligne de revêtement, pour 576.591 € ;
- Des stocks de matières premières et produits finis pour 1.833.464 € ;
- Des créances commerciales et des autres créances à hauteur de respectivement 3.015.125 € et 234.100 € ;
- Des valeurs disponibles de 4.069.290 €.

Au **passif**, l'on trouve essentiellement :

- Les capitaux propres à hauteur de 6.904.055€ ;
- Des provisions pour autres risques et charges de 155.727 € ;
- Des dettes commerciales de 2.253,097 € ;
- Des dettes fiscales, salariales et sociales de 555,758 € ;
- Des autres dettes à court terme de 344,857 €.

F.O.  
3  
9



Nonobstant la perte reportée au bilan de l'exercice, le principe de continuité a présidé à l'arrêt des comptes annuels de l'exercice 2016. En effet, les résultats obtenus sont tout à fait conformes au business plan issu de la réflexion stratégique réalisée avec un cabinet de consultant indépendant fin 2015 et en nette amélioration par rapport aux résultats engendrés jusqu'ici. Le renforcement de la force de vente s'est traduit par une prospection commerciale intensive qui devrait permettre de poursuivre la hausse des ventes en 2017. Par ailleurs, un des projets de nouveau recouvrement sous vide est particulièrement prometteur.

## **5 Evènements importants survenus après la clôture de l'exercice**

Néant.

## **6 Evénements susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société.**

Néant.

## **7 Recherche et développement.**

Les développements de produits se sont poursuivis en 2016 et se poursuivront en 2017, notamment dans le recouvrement de peinture sur supports à haute valeur ajoutée et dans les produits utilisant la technologie de recouvrement sous vide.

## **8 Succursales**

Néant.

## **9 Risques et incertitudes**

Les risques et incertitudes sont ceux inhérents à l'activité industrielle et commerciale développée par la société, dans un contexte de marché difficile et concurrentiel.

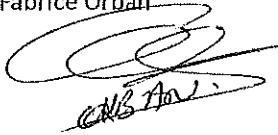
## **10 Instruments financiers.**

Néant.

4 F.O.  
7 15

Le Conseil d'administration, le 15 mai 2017

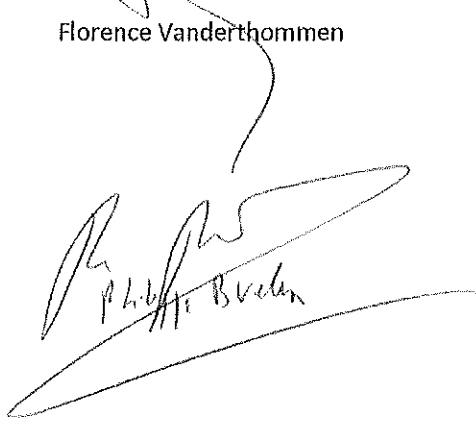
Fabrice Orban



Marie-Hélène De Coster

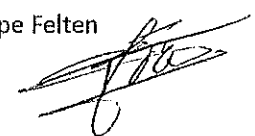


Florence Vanderthommen

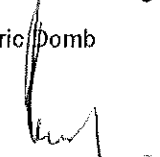


Philippe Buelin

Philippe Felten

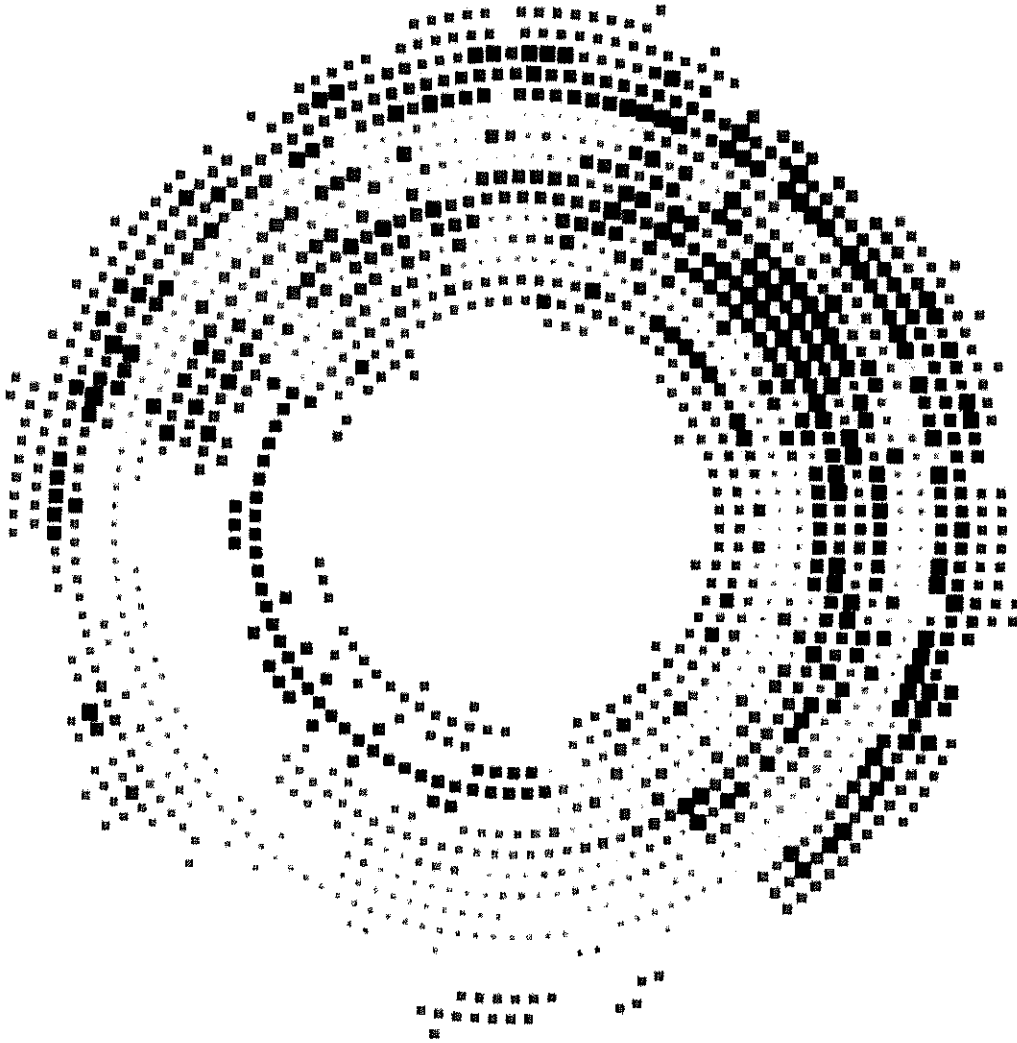


Eric Domb



Renaud Witmeur





## Arceo Engineering SA

Rapport du commissaire à l'assemblée générale sur les comptes annuels  
clôturés le 31 décembre 2016

## Rapport du commissaire à l'assemblée générale de Arceo Engineering SA sur les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2016

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre rapport sur les comptes annuels, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultats pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des règles d'évaluation et les autres annexes.

### Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de Arceo Engineering SA (« la société »), établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 10.216 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 865 (000) EUR.

### Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

### Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - ISA) telles qu'adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants repris et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de la société relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, et la présentation d'ensemble des comptes annuels. Nous avons obtenu des préposés de la société et du conseil d'administration les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion sans réserve**

A notre avis, les comptes annuels de Arceo Engineering SA donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clôturé à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

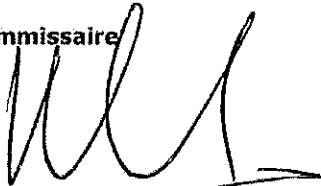
Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- Le rapport de gestion, établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés et à déposer conformément à l'article 100 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi, concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives et ce par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Le bilan social, à déposer conformément à l'article 100 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.
- Au 31 décembre 2016, l'actif net est réduit à un montant inférieur à la moitié du capital social. Nous désirons attirer l'attention sur le fait qu'en conséquence, en vertu de l'article 633 du Code des Sociétés, le conseil d'administration a justifié ses propositions en vue de redresser la situation financière de la société et assurer la pérennité des activités de l'entreprise dans un rapport spécial qu'il va soumettre à l'assemblée générale des actionnaires du 31 mai 2017.

Liège, le 30 mai 2017

**Le commissaire**



**DELOITTE** Reviseurs d'Entreprises

SC s.f.d. SCRL

Représentée par Laurent Weerts

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

210

**Etat des personnes occupées****Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel****Au cours de l'exercice****Nombre moyen de travailleurs**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	29,5	29,5	
Temps partiel	1002	3	3	
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	31,6	31,6	

**Nombre d'heures effectivement prestées**

Temps plein	1011	13.765	13.765	
Temps partiel	1012	1.212	1.212	
Total	1013	14.977	14.977	

**Frais de personnel**

Temps plein	1021	1.969.312	1.969.312	
Temps partiel	1022	173.390	173.390	
Total	1023	2.142.703	2.142.703	

**Montant des avantages accordés en sus du salaire**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
	1033			

**Au cours de l'exercice précédent**

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	31,8	31,8	
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	45.633	45.633	
Frais de personnel	1023	2.185.781	2.185.781	
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)****A la date de clôture de l'exercice****Nombre de travailleurs****Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

**Par sexe et niveau d'études**

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

**Par catégorie professionnelle**

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105	30	2	31,6
110	30	2	31,6
111			
112			
113			
120	30	2	31,6
1200			
1201	23		23
1202	4	2	5,6
1203	3		3
121			
1210			
1211			
1212			
1213			
130			
134	9	2	10,6
132	21		21
133			

**Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise****Au cours de l'exercice**

Nombre moyen de personnes occupées

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150		
151		
152		

## Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

## Entrées

**Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

## Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	1		1
210	1		1
211			
212			
213			

## Sorties

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

## Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

## Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	1		1
310	1		1
311			
312			
313			
340			
341			
342			
343	1		1
350			

**Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice**

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5801	32	5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802	832	5812	
Coût net pour l'entreprise	5803	46.224	5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031	46.224	58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'entreprise	5823		5833	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	